

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 14 DECEMBRE 2005 à 00:01 HRS GMT

Un endroit où rester, un endroit où vivre

Les défis dans la fourniture de logements après le tsunami en Inde, en Indonésie, et au Sri Lanka

14 décembre 2005

Introduction

Le 26 décembre 2004, un tremblement de terre sur l'île indonésienne de Sumatra provoquait un tsunami qui déferla sur les côtes d'Indonésie, d'Inde, de Thaïlande, des Maldives, de Malaisie, de Birmanie, des Seychelles et de Somalie.

En l'espace de quelques heures, des vagues géantes dévastaient des milliers de kilomètres de côtes et la vie des communautés qui y vivaient. Le bilan réel des morts ne sera jamais connu, toutefois les estimations officielles indiquent qu'au moins 181.516 personnes ont trouvé la mort et que 49.936 autres ont disparu¹. Il s'agissait du pire désastre naturel depuis le typhon qui déferla sur le Pakistan oriental en 1970². Ajoutons qu'1,8 million³ de personnes ont été déplacées et installées dans des campements provisoires ou ont trouvé refuge au sein des communautés qui n'avaient pas été touchées. Ces derniers temps, un tel degré de destruction ne pouvait être causé que par la guerre, la famine ou des épidémies.

Au lendemain du 26 décembre, Oxfam International démarrait la plus vaste action humanitaire des 63 ans de son histoire. Dans les onze mois suivants, nous avons aidé plus de 1,8 million de personnes, utilisant les 278 millions de dollars qui nous avaient été donnés. Une fois passée la phase aiguë de l'urgence, nous nous sommes tournés vers la réhabilitation et la reconstruction. Cela inclut un grand nombre de secteurs : assurer l'approvisionnement en eau potable et en installations sanitaires, la reprise des moyens de subsistance, la réhabilitation des terres cultivables, la participation des femmes et des hommes dans la reconstruction de leurs vies et de leurs communautés. Le mot d'ordre a été « reconstruction plus », à savoir: chercher à aider les

communautés pauvres à échapper à la pauvreté qui justement les avait rendues si vulnérables au désastre naturel. Néanmoins, l'une des activités principales a été - et continue d'être - la mise à disposition d'un logement.

C'est sans doute la tâche la plus ardue des gouvernements et des organisations impliquées dans les programmes de réhabilitation qui ont suivi le tsunami. Le Bureau de l'Envoyé Spécial des NU pour l'après-tsunami signalait en septembre 2005 qu'il faudrait encore 12 à 18 mois avant que toutes les personnes déplacées d'Aceh aient accès à un logement adéquat. Il a parlé « d'une situation inacceptable qui devait trouver une réponse d'urgence »⁴. D'ici au 26 décembre 2005, Oxfam estime que 20% des personnes qui ont perdu leur maison un an plus tôt auront retrouvé un logement définitif et satisfaisant.

Quelques sérieux obstacles ont empêché un progrès plus rapide. Par exemple le fait qu'à Aceh, en Indonésie, des terres où vivaient environ 120.000 personnes sont maintenant submergées ou inhabitables. D'autres retards sont dus à des problèmes de bureaucratie et d'organisation au sein des gouvernements et des agences humanitaires internationales. Des propositions de créer des « zones tampons » - les terres proches de la mer resteraient sans nouvelles constructions - ont certainement retardé la phase de reconstruction en Inde, en Indonésie et au Sri Lanka. Les institutions gouvernementales à Aceh ont été sévèrement endommagées par le tsunami, tout comme l'infrastructure de toute la province. Et l'absence d'une autorité civile totalement opérationnelle durant quelques mois a rendu une planification cohérente assez difficile.

Ce document présente ce qui a été accompli jusqu'à ce jour et ce qui devrait encore se faire, ainsi que suggérer ce qui pourrait être amélioré.

La vie avant le tsunami

Avant le passage du tsunami, des millions de personnes des régions touchées vivaient dans une pauvreté difficilement imaginable pour la plupart des Européens, des Australiens et des Nord-Américains.

Dans la province d'Aceh en Indonésie, le conflit armé était une menace constante pour la sécurité des vies, des propriétés et de l'infrastructure et ce depuis plusieurs années. D'après les propres statistiques du gouvernement⁵, en 2002 (les derniers chiffres disponibles) presque la moitié de la population (48,5%) n'avait pas accès à l'eau potable, un enfant de moins de 5 ans sur trois (36,2%) était mal nourri et 38 pour-cent de la population n'avait pas accès aux services de soins de santé. Et la situation allait en s'empirant : le taux de pauvreté avait doublé de 1999 à 2002, passant de 14,7 pour-cent à 29,8 pour-cent.

Le Tamil Nadu et le Kerala, Etats du sud de l'Inde, sont parmi les plus riches du pays. Le Tamil Nadu se trouve en quatrième position en termes de revenu par habitant. Et cependant, dans les deux Etats, la pauvreté et la privation existent : au Tamil Nadu, près de la moitié des enfants en dessous de cinq ans (46,6%) présentait un poids insuffisant avant le tsunami, à cause de la malnutrition. Quatre foyers sur cinq au Kerala n'avaient pas accès à l'eau potable. Les communautés des zones côtières étaient, et sont encore, parmi les plus pauvres de tout le pays. En Inde, les moyens de subsistance de 3,2 millions de personnes ont été touchés, directement ou indirectement, par le tsunami⁶.

De même, et ce malgré l'explosion du tourisme dans les régions côtières du Sri Lanka, 29 pour-cent des enfants en dessous de cinq ans avaient un poids insuffisant à cause de

la malnutrition et 45,4 pour-cent de la population recevait un salaire de moins de deux dollars par jour.⁷. Parmi les plus pauvres se retrouvent les personnes qui avaient été déplacées par la guerre – qui s’est terminée en 2002 – et vivaient dans des camps de réfugiés depuis plusieurs années.

Les défis

C’est principalement l’ampleur des destructions et ensuite le fait que ceux qui ont perdu leur maison sont pauvres qui font qu’assurer un logement définitif à chacun est tellement problématique aujourd’hui. En Inde, en Indonésie et au Sri Lanka, les trois pays les plus touchés, la majorité des gens qui ont souffert du tsunami vivaient en marge, et de la mer et de la société. Les maisons étaient souvent fragiles et la violence des vagues a ainsi engendré un nombre énorme de sans-abris : à Aceh par exemple, sur de nombreux hectares de terrain, aucune maison n’a résisté et de grands espaces sont devenus totalement perdus.

Le long des côtes du sud de l’Inde et du Sri Lanka, quasiment toutes les maisons ont été détruites sur une bande de terre de plusieurs centaines de kilomètres de long et 500 m de profondeur, vers l’intérieur des terres. Le défi à relever est énorme. Pour la seule province d’Aceh, 600.000 personnes, une population de la taille de Boston ou Glasgow, se sont retrouvées sans logement.

Dans le passé, peu d’agences humanitaires ont dû faire face à un tel besoin sur un si vaste territoire. Les gouvernements des trois pays les plus touchés disposaient de moyens très variables. Construire des logements permanents demande du temps, même pour un pays stable et riche. En Floride, par exemple, des milliers de familles sont restées dans des logements temporaires pendant plus d’une année après le passage de l’ouragan Ivan. Le tremblement de terre qui a frappé Kobe, au Japon, en 1995 a laissé 300.000 personnes sans abris. Sept années ont été nécessaires pour que la ville retrouve son niveau de développement social et économique d’avant le tremblement⁸. A la vue des réponses organisées à la suite d’autres tremblements de terre – à Bam, en Iran, par exemple – il apparaît que deux ans peuvent être nécessaires avant qu’un programme de reconstruction de logements atteigne un niveau de production optimal.

Mais, en dépit de ce type d’information, l’erreur lors du lancement du programme a été de ne pas avoir prévenu les personnes en attente d’un nouveau logement du temps qu’elles auraient à patienter.

Encadré 1 : Ce que les vagues ont emporté

L’Indonésie est le pays qui a enregistré le plus grand nombre de décès à cause du tsunami ; entre 169.000 et 221.000 personnes ont trouvé la mort ou ont disparu⁹. Des survivants, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes, par un ratio de 3 à 1¹⁰. Mille villages et villes, 127.000 habitations et 1.488 écoles ont été détruits. Quelques 600.000 personnes, 25% de la population, ont perdu leurs moyens de subsistance. Dans certaines régions, des terres qui auparavant avaient une forte densité de population se sont transformées en terres désolées. Le relief s’est modifié et plus aucune infrastructure ne subsiste. Par exemple les 10.000 kilomètres de routes détruits. Les pertes enregistrées au sein de l’administration locale, tant en termes de personnels que d’infrastructures, étaient telles que, de l’avis de nombreux observateurs indépendants, il était impossible qu’elle redevienne réellement opérationnelle avant mi-2005. On estime entre 500.000 et 600.000, le nombre de personnes ayant perdu leur maison.

Au Sri Lanka, 35.300 personnes ont perdu la vie et plus 100.000 habitations ont été détruites ou sérieusement endommagées, laissant plus d’un demi-million de personnes sans toit. La destruction de l’industrie du tourisme et de son infrastructure par le tsunami a fait perdre leur

emploi à 275.000 personnes. Dans certaines régions, plus 90 pour-cent de la population active était sans emploi. Ajouté à ce bilan, 73 hôpitaux et 182 écoles devaient être totalement reconstruits.

Au sud de l'Inde et dans les îles de la mer du Bengale, 18.000 personnes sont décédées. Les trois-quarts d'entre elles étaient des femmes et des enfants. Au total, 1.089 villages ont été touchés, 157.000 maisons détruites et plus de 640.000 personnes déplacées. Bien que la grande majorité des personnes qui ont perdu leurs moyens de subsistance étaient des petits pêcheurs, 39.000 hectares de terres arables sont devenue stériles par le fait que les vagues ont détruit digues et canaux et ont rendu le sol salin. Les estimations portent à 31.000 le nombre d'animaux d'élevage qui ont péri. Toutefois, les survivants indiens pouvaient encore bénéficier d'une administration locale fonctionnelle et efficace¹¹.

Mais bien que les vagues aient amené un lot de destructions particulier à chacun des trois pays, certains problèmes étaient communs à tous. Pour procurer un logement permanent, les ONG le savaient, il ne suffisait pas simplement de commencer à construire. Nous avons dû :

- Permettre aux communautés d'exprimer leurs souhaits et de concevoir des maisons qui répondaient à leurs besoins ;
- Construire le dialogue avec les gouvernements autour de certaines questions politiques et légales ;
- Aider à résoudre les questions complexes portant sur la propriété de la terre et l'usage des terrains ;
- Satisfaire aux besoins des communautés, chacune avec ses moyens de subsistances spécifiques ;
- Assurer l'accès à l'eau et aux installations sanitaires ;
- Nous assurer que les besoins et opinions des femmes et des groupes vulnérables étaient pris en considération ;
- Gérer les frustrations et les déceptions en faisant admettre qu'une reconstruction de qualité prend du temps.

Un endroit où rester : le logement temporaire

Ce qui a été accompli?

Dès les premiers jours qui ont suivi le tsunami, la priorité des priorités était de mettre à disposition des logements provisoires pour les familles, que ce soit sur leur lieu d'origine ou dans les zones vers lesquelles elles avaient fui. Là où c'était possible, des personnes s'étaient réfugiées loin du littoral, sur des hauteurs. Certaines y sont restées des semaines, voire des mois. Découvrir les raisons pour lesquelles elles étaient à tel endroit particulier, leur proposer des options et leur donner les éléments pour prendre une décision quant à leur avenir constituait une part importante du travail.

Encadré 2 : Azheekal, Kerala : l'avenir était sombre

« La communauté de la zone côtière d'Azheela a fui le tsunami. Deux semaines et demi plus tard, les gens sont revenus pour découvrir que leurs maisons avaient totalement disparu. Certains ne virent plus qu'un trou à l'endroit où auparavant se trouvait leur maison. Le silence était effrayant. Ils ne pouvaient accuser le choc de ce qui était advenu à leurs vies et aux fruits de toute une vie de travail. L'avenir était sombre. Quand ils sont revenus, ils sont restés dans des camps montés par des ONG pendant plus de trois mois »

- Chercheur d'Oxfam en Inde, novembre 2005

Les ONG internationales et les agences des NU ont rapidement mis à disposition des abris d'urgence et, à l'époque, elles ont été félicitées pour leurs efforts. La mise à disposition rapide des abris d'urgence ainsi que la mise en place d'autres services tels que les soins de santé ont certainement permis d'éviter un second désastre et le décès de milliers de personnes.

Oxfam tient à coordonner ses actions avec les autres acteurs de l'aide d'urgence, se concentrant principalement sur son domaine d'expertise, à savoir, mettre sur pied ou réhabiliter des systèmes de distribution d'eau et les installations sanitaires. Souvent – comme ce fut le cas suite au tremblement de terre au Pakistan en octobre 2005 – nous mettons aussi à disposition des tentes, des couvertures et du matériel de construction pour les abris. Dès le début de janvier 2005, de nombreuses organisations ont réalisé qu'il était urgent de construire des logements provisoires capables de recevoir des centaines de milliers de personnes pendant plusieurs mois.

« Faites-le vite, mais faites-le avec les communautés » était le mot d'ordre dans tous les programmes de construction d'abris pour la zone touchée par le tsunami. Nous avons agi avec le plus de flexibilité possible, utilisant les ressources et structures locales. A Matara, au Sri Lanka, par exemple, les habitants ont décidé que le temple serait transformé en abri provisoire ainsi qu'en lieu de stockage du matériel sanitaire et de construction d'Oxfam et des autres organisations. Dans le sud de l'Inde et à Aceh, une fois que les campements provisoires ont été montés, les ingénieurs en eau et d'Oxfam ont commencé à installer des systèmes d'eau potable et des latrines, souvent en collaboration avec d'autres agences internationales.

Dès le départ, notre stratégie a été de consulter les communautés déplacées et de les informer des options qui se présentaient à elles. De par la force des choses, cette consultation a pris différentes formes dépendant des régions où nous nous trouvions. Au Sri Lanka, l'existence des structures de l'administration civile a rendu la chose aisée. A Colombo par exemple, avec d'autres organisations humanitaires, Oxfam a aidé à créer un forum de discussion dans le but d'échanger les informations, de partager les idées et de les ramener vers les autorités du district. Ceci a contribué à influencer les décideurs politiques et, peut-être, à modifier les propositions émanant du gouvernement et consistant à créer des zones tampons (voir plus loin) le long du littoral. Ce forum a aussi rendu possible l'organisation de campagnes de conscientisation destinées aux survivants dans le but de les informer de leurs droits par rapport à leur logement.

A Tangalle au Sri Lanka, Oxfam International a démarré un programme de construction d'abris et de logements qui comptait 17 abris provisoires en février 2005. Il s'est clôturé avec succès en juillet 2005, après la construction de 3.700 abris provisoires dans tout le district. Dans le cadre de son programme de logement, Oxfam a importé 8.500 m³ de bois de sapin, en provenance de forêts australiennes gérées de manière durable. Cet achat s'est fait suite à la demande du gouvernement du Sri Lanka qui reconnaissait que le pays ne serait pas à même de faire face à la demande engendrée par le programme logement. Le bois a été réceptionné par un consortium d'ONGs nationales et internationales strictement pour être utilisé dans le cadre de leur programme de logement temporaire et permanent.

Le 22 août 2005, le Président du Sri Lanka décidait de célébrer la construction de 50.000 abris provisoires sur tout le territoire en seulement six mois, ce qui représentait un immense effort collectif. Cependant, au début de la saison des moussons, beaucoup de ces abris temporaires ont dû être réparés, nous plaçant devant un autre défi.

Améliorer les abris provisoires

Travailler à la construction d'abris provisoires est peut-être plus complexe que n'importe quel autre secteur d'activité d'urgence. Souvent, l'urgence et les besoins des gens entrent en conflit avec les exigences de qualité. Lors de catastrophes, la meilleure aide n'est pas nécessairement celle qui est apportée en premier lieu.

Six mois après le tsunami, les moussons ont atteint l'Indonésie et l'Asie du Sud. Les ONG internationales et locales se sont organisées pour renforcer et réparer les abris temporaires. L'Office des migrations international (OMI), Oxfam, les sections de la Croix Rouge/ du Croissant Rouge et d'autres encore ont distribué des dizaines de milliers de « kits de réparation » et ont travaillé à l'amélioration des systèmes de drainage des eaux, d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires. A Aceh, la Fédération internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (IFRC) annonçait en septembre 2005 qu'elle monterait 27.000 tentes familiales et 20.000 structures préfabriquées afin de loger une partie des 67.000 personnes qui vivaient dans des tentes impropres, vieilles de 9 mois¹².

En Inde, le gouvernement a centralisé une grande partie du processus de planification pour le choix du modèle de construction et la construction même des abris provisoires. Cela répondait à une logique économique et logistique et les abris ainsi définis répondaient à certaines normes de qualité de SPHERE¹³, en tout cas en ce qui concernait leur taille. Néanmoins, le modèle proposé présentait des problèmes qui résultaient d'un manque de consultation des communautés qui allaient les occuper. Un observateur d'une agence humanitaire déclarait :

Les murs et le toit étaient des structures de tôles ondulées, sans fenêtres ni ventilation. Le critère principal qui entrait en ligne de compte pour les architectes qui avaient décidé des plans et des matériaux, c'était la rapidité avec laquelle on pouvait construire, utilisant des matériaux de construction communs tels que les tôles ondulées en zinc. Des milliers de ces abris ont été construits, comme des baraquements, la plupart du temps sans consultation des communautés et parfois sur des sites inappropriés.

Au départ, Oxfam construisit quelques abris de ce genre pour découvrir ensuite que les personnes qui étaient amenées à y vivre ne les trouvaient pas assez dignes, même si leur taille répondait aux normes de SPHERE. La réponse à ce problème a été la négociation : les ONG se sont mises ensemble et ont proposé au gouvernement les changements à apporter au modèle initial. Dans les trois pays, Oxfam, ses organisations partenaires et les autres ONG ont commencé à aider les communautés à améliorer leurs abris et à conseiller les gouvernements sur les meilleurs moyens d'y parvenir. Concrètement, cela signifiait bétonner le sol, améliorer le système d'écoulement des eaux et solutionner les problèmes liés au fait qu'ils pouvaient être construits sur des sols peu élevés et sujets aux inondations.

Toute cette évolution pour montrer que le terme « temporaire » peut, suite à un tel désastre, couvrir une assez longue période. Les abris doivent pouvoir résister aux changements de saisons et être une réelle maison, un réel chez-soi, à partir desquels les gens peuvent recommencer à gagner leur vie. Cependant, ils ne remplacent pas ce qui a été perdu : à la suite d'un désastre naturel, l'objectif reste, à terme, de permettre aux gens, si possible, de retourner dignement dans leurs maisons ou vers un nouveau lieu où ils se sentiront en sécurité.

Un endroit où vivre : l'abri définitif

Encadré 3 : Tangalle, Sri Lanka : la pression baisse

« Le jour où nous avons reçu les clés de notre nouvelle maison, nous avons organisé une cérémonie, tous ensemble. D'autres familles, Oxfam, quelques autorités locales se sont jointes à nous. J'étais si heureuse de tenir mes clés. Avant cela, je me sentais vraiment sous pression. Mes enfants ne se trouvaient pas avec moi et il était nécessaire que je les soutienne mais, dès que j'ai tenu la clé en main, la pression a disparu, je savais que nous serions OK et j'ai pu me détendre. »

- Kaluhandadige Lalitha, 40 ans, mère de trois enfants, qui a participé à la construction de sa nouvelle maison.

Un an après le 26 décembre 2004, environ un cinquième des 1,8 millions de personnes déplacées ou sans maison suite au passage du tsunami se retrouvent dans un logement permanent. Les besoins des trois pays sont de 308.000 maisons, ce qui reviendrait, si l'on compte cinq personnes par maison, à reloger toute la population de Philadelphie, ou de Brisbane, ou de Glasgow et Birmingham réunies.

D'ici la fin de 2005, environ un quart des personnes qui en ont besoin, auront leur maison définitive. D'après les chiffres des NU, à la fin d'octobre 2005, il y avait encore 436.828 personnes déplacées dans la province d'Aceh ; 75.000 dans des « baraquements » organisés, 67.504 dans des tentes et 293.740 hébergées dans des familles. L'agence gouvernementale BRR (l'Agence de réhabilitation et de reconstruction d'Aceh et Nias) annonçait en novembre 2005 que 18.149 logements permanents sur les 80.000 nécessaires seraient terminés d'ici la fin de l'année et 57.000 en juillet 2006¹⁴.

Au Sri Lanka, de sources gouvernementales, Oxfam a appris qu'environ 5.000 logements permanents sur les 78.000 nécessaires, seront construits d'ici la fin de l'année, ce qui correspond à 6,4 pour-cent des besoins¹⁵. Cinquante pour-cent des sites seront établis sur de « nouvelles » terres.

En Inde, la Banque mondiale et la Banque de développement pour l'Asie (ADB) estiment que plus de 150.000 maisons ont été endommagées ou détruites. Dans le Tamil Nadu, l'Etat le plus touché, le gouvernement a annoncé un programme visant la construction de 130.000 logements définitifs¹⁶. Les plans pour 31.700 maisons ont été arrêtés et les travaux sont en cours pour 8.000 d'entre elles. La construction d'un millier d'entre elles est déjà terminée¹⁷.

Les facteurs qui maintiennent les gens dans des logements provisoires après un désastre sont les suivants :

- L'insécurité et l'incertitude quant aux moyens de subsistance et à la disponibilité en nourriture ;
- La disponibilité d'une terre et le document légal nécessaire pour s'y installer.
- Les plans de reconstruction et de sûreté - par exemple, la création d'une « zone tampon » ;
- La longueur du processus de reconstruction, incluant la consultation, les plans et la construction elle-même ;
- Le coût et la disponibilité des matériaux de construction ;

- L'infrastructure : dans l'esprit du plan « reconstruction plus », toutes les constructions permanentes devraient être équipées d'un système d'approvisionnement en eau et d'une installation sanitaire, ce qui prend du temps ;
- Au sein des ONG, les problèmes d'allocation de ressources et de personnel qualifié.

La plupart de ces facteurs sont présents dans les pays touchés par le tsunami. Oxfam est en mesure d'agir sur quelques-uns d'entre eux par son travail de plaidoyer et par ses propres programmes.

La terre

Les gouvernements respectifs de l'Inde, de l'Indonésie et du Sri Lanka ont tout trois déclaré assez rapidement la création de « zones tampon » - des zones de sécurité qui protégeraient davantage dans l'hypothèse d'une nouvelle vague. En Inde comme au Sri Lanka, des zones interdites à la construction existaient déjà avant le tsunami, dans le but de protéger l'environnement du littoral : ainsi certaines communautés touchées y étaient, techniquement parlant, installées illégalement. L'idée d'une « zone tampon » a du sens dans des régions sujettes aux ouragans. Toutefois sur les terres réservées - jusqu'à deux kilomètres vers l'intérieur des terres dans le cas d'Aceh - plusieurs centaines de milliers de personnes y vivaient et tiraient leur subsistance de la mer.

Le gouvernement indien a déclaré n'appliquer que le décret déjà existant appelé « Coastal Regulation Zone » (CRZ). Celui-ci veut qu'aucune nouvelle communauté ne s'installe à moins de 500 mètres des côtes. Cependant, par le passé, cette réglementation n'a pas été strictement appliquée et a été interprétée différemment par les Etats concernés. Dans le Tamil Nadu, par exemple, aucune construction n'est autorisée à moins de 500 mètres de la mer, alors qu'au Kerala, l'autorisation était accordée si une route préexistait dans la zone se situant à moins de 500 mètres de la mer.

Une réelle menace pèse sur des milliers de personnes des pays touchés par le tsunami d'être soit chassées des terres qu'elles occupaient, soit de ne pas recevoir une juste compensation du fait qu'elles n'ont pas de titre de propriété. Et cette menace est plus réelle pour les communautés de pêcheurs dont les droits étaient faiblement garantis même avant le passage du tsunami. Le bruit court également que le tsunami pourrait être utilisé comme une excuse pour déplacer des populations et ainsi faire place à un marché immobilier lucratif au profit de l'industrie du tourisme. Beaucoup d'organisations, comme Oxfam, défendent fermement le fait que si une « zone tampon » devait être créée, elle devrait s'appliquer à tout le littoral.

Au Sri Lanka, suite aux débats qui ont duré jusqu'en octobre 2005, la profondeur de la « zone tampon » - sur laquelle les communautés n'auront pas le droit de vivre ou de construire - sera réduite à 200m de la mer dans le nord-est du pays ou à 100m dans les districts du Sud, avec quelques exceptions à la règle. Certains argumentent que, même s'il est sensé en théorie vouloir protéger le littoral, appliquer ces règles pourrait détruire les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs. Un autre point critiqué est le fait que le plan ignore les réalités topographiques (par exemple, le fait que le littoral n'est pas une belle ligne droite), et que cela donne un avantage politique dans certaines régions tout en encourageant les intérêts de l'industrie du tourisme dans d'autres.

Oxfam et beaucoup d'autres organisations ont maintenu le dialogue avec le gouvernement du Sri Lanka pour tenter de s'assurer que l'avis des personnes sur leur lieu de relocalisation soit pris en compte. Ailleurs dans le pays, des ONG ont trouvé des représentants locaux du gouvernement qui interprétaient de manière plus flexible

la définition de la « zone tampon », spécialement si une famille était prête à retourner à l'endroit où elle vivait avant le tsunami. Toutefois, on estime que sur tout le pays, 50 pour-cent des personnes qui ont besoin d'une maison devront trouver un nouveau terrain où construire. Et, en ce qui concerne la construction, cela peut constituer le problème le plus pressant.

En Indonésie, le débat sur une possible « zone tampon » d'une profondeur de deux kilomètres a duré jusqu'à la fin mars 2005, quand le Plan de réhabilitation et de reconstruction du gouvernement a finalement été annoncé. Le plan actuel prévoit une série de mesures en rapport avec la gestion de l'espace, comme par exemple la création de zones vertes, de routes d'évacuation, de zones de construction limitée. Toutes ces mesures doivent être traduites dans des plans de districts. Ces plans autorisent le retour des communautés de pêcheurs et des infrastructures, ainsi que l'agriculture dans la zone côtière. Cependant, la lenteur avec laquelle s'est développé le plan a retardé la phase de construction jusqu'à la moitié de 2005.

Encadré 4 : Ampari, Sri Lanka : Ici, c'est chez eux, toute leur vie

« La première vague n'était pas si terrible. L'eau est venue et a coulé dans le lagon mais, alors que l'eau ne les avait même pas touchés, les murs de ma maison se sont effondrés. La seconde vague était comme un énorme géant noir. Elle est venue et, à son sommet, il y avait des gens qui flottaient et aussi des objets. Elle m'a pris aussi mais j'ai pu m'agripper à un arbre et en réchapper. Quand je suis retourné à la maison, c'était pour découvrir que mon père avait été emporté.

Presque toutes les habitations qui se trouvaient à moins de 200 m de la mer appartenaient aux pêcheurs et elles ont toutes été emportées. Mais celles au-delà de cette zone peuvent être réparées d'une manière ou d'une autre. Peut-être. Seulement deux pièces de notre maison ont été emportées par la vague. Je vais aider à la reconstruire et nous y retournerons. Les gens qui vivaient le plus près de la mer, dans les cinquante premiers mètres, veulent revenir. Ici, c'est chez eux. C'est toute leur vie. Ils veulent reconstruire et revenir. »

- Ravi, plombier travaillant pour Oxfam dans le camp de Sakalakali

Etablir ses droits sur un terrain n'est pas chose aisée, même dans les sociétés les plus stables. Dans les communautés marginalisées de la zone côtière de l'Asie du Sud, les gens peuvent ne pas avoir de documents prouvant leur droit de propriété ou, comme c'est le cas pour beaucoup, leurs papiers se sont perdus durant le désastre. Dans certains régions d'Aceh, tous les repères servant à délimiter des terrains ont été emportés. Ainsi, même si un propriétaire possède encore ses documents, les repères qui y sont mentionnés, comme les barrières, n'existent plus. Dans certaines régions, identifier qui possède quoi signifie entamer une série de procédures légales fastidieuses qui peuvent prendre des mois, voire des années.

A Aceh, un autre problème qui vient s'ajouter est le fait que de nombreux terrains sont maintenant inondés ou devenus inhabitables. Les autorités estiment que 80.000 hectares ont ainsi été perdus, soit de 15.000 à 50.000 parcelles familiales. Au moins 120.000 personnes ont besoin d'un nouveau terrain pour y poser leur maison et en vivre. Au Sri Lanka, on estime que 50 pour-cent de tous les terrains nécessaires à la reconstruction, pour 39.000 foyers, devront être nouveaux.

En ce qui concerne le logement, c'est dans la province d'Aceh que le besoin est le plus aigu: le budget global pour la reconstruction a été estimé par la Banque mondiale à 5,1 milliards de dollars. Il est important que les gouvernements et la communauté internationale aient un discours clair vis-à-vis des bénéficiaires sur la durée des programmes à mettre en place. Il est préférable de se montrer réaliste maintenant

plutôt que de risquer de décevoir encore davantage des personnes qui ont déjà tellement souffert.

Travailler avec le gouvernement

Les autorités civiles des zones touchées par le tsunami se retrouvent soumis à des pressions uniques en leur genre. Là où le gouvernement local était solidement établi (au Tamil Nadu, par exemple), les ONG ont travaillé en fonction des plans de secours et de reconstruction menés par les autorités civiles. Là, Oxfam et ses partenaires ont assumé un rôle de plaidoyer, donnant des conseils de bonne pratique émanant de leurs expériences passées et s'assurant que les voix des personnes touchées par le tsunami soient entendues.

Ailleurs, les autorités civiles peuvent être moins efficaces, notamment à Aceh et dans l'est du Sri Lanka, où le contrôle des militaires est fort et ce à cause de conflits internes qui ont existé dans ces deux zones. Ici, interagir avec une administration civile moins expérimentée peut s'avérer difficile. A Aceh des centaines de fonctionnaires du gouvernement ont été tués (de même que des soldats) et la plupart des immeubles détruits, avec toutes les données vitales qu'ils contenaient. Les nouvelles structures ou celles qui ont été reconstruites ne sont sans doute pas complètement efficaces.

Dans les premiers temps, les ONG ont jugé le gouvernement indonésien inflexible. Il avait été déclaré que les organisations étrangères ne pouvaient pas être opérationnelles à Aceh jusqu'au 26 mars 2005 : cela a entravé la planification. Mais la création de l'agence de reconstruction BRR à la fin du mois de mars a amélioré la situation, bien que la question de la coordination et du leadership demeure problématique.

A Aceh, Oxfam maintient le dialogue avec les organisations gouvernementales telles que le BRR et le BPN (Agence nationale pour la terre) et son projet RALAS (Administration de la réhabilitation des terres de la province d' Aceh).

A Aceh, Oxfam:

- 1 a travaillé sur un programme d'information du public et de plaidoyer afin de mieux expliquer aux communautés touchées par le tsunami le projet RALAS. Oxfam soutient aussi un réseau d'ONG locales dans les activités de suivi et de plaidoyer, avec un focus particulier sur le genre et les groupes vulnérables.
- 2 a formé son personnel de terrain à la médiation et au suivi des sessions d'adjudication communautaires, afin d'apporter une assistance aux bénéficiaires dans la confirmation de leurs droits fonciers et, le cas échéant, dans les démarches pour l'obtention d'un titre de propriété de leur terre.
- 3 a fait pression auprès des autorités locales et nationales afin qu'elles assument leur rôle dans l'acquisition de nouveaux terrains ou dans l'octroi d'une compensation aux propriétaires qui ont mis un terrain à disposition. Nous demandons aux donateurs tels que l'Union européenne et les institutions financières internationales d'allouer des fonds spécifiquement à cette fin. (Nous n'allons pas intervenir pour acheter des terrains : ceci est du domaine de la responsabilité du gouvernement, et il y a un risque inflationniste sur un marché foncier déjà actif).
- 4 a aidé les gens qui louaient leur maison avant le tsunami (estimé à 30 pour-cent des familles). Pour le moment, ce groupe vulnérable n'a pas accès à l'assistance du gouvernement pour obtenir un nouveau terrain. Oxfam a commencé un projet pilote pour construire 18 maisons pour ce groupe.

5 a travaillé pour s'assurer que toutes les ONGs et les agences humanitaires engagées dans les programmes de logement ont respecté les normes de qualité de SPHERE, internationalement reconnues.

Oxfam aura terminé 714 maisons résistantes aux tremblements de terre d'ici la fin décembre 2005 et s'est engagé à en construire 2.100 d'ici la fin 2006.

Encadré 5 : Aceh : c'est de maisons dont nous avons besoin

« Après avoir déplacé les débris, récupéré les corps et aidé aux funérailles, quand on leur demandait « Et maintenant ? », les gens répondaient « Nous avons besoin de maisons. Nous avons à nouveau besoin de nos maisons. » Nous répondions que ce n'était pas ce qu'Oxfam avait l'habitude de faire. Ce à quoi ils répliquaient : « Si vous ne faites pas dans les maisons, vous ne faites rien. » Et ces commentaires se répétaient continuellement ; il s'agissait clairement d'un besoin primordial auquel il fallait répondre et les gens n'étaient d'ailleurs pas intéressés dans des logements provisoires. »

- Employé d'Oxfam, Aceh.

Le Nord-Est du Sri Lanka et Aceh sont deux régions qui ont connu la guerre civile durant une longue période. Dans ces régions, les deux parties en conflit ont été actives à prodiguer les secours. Les ONG elles, prises entre les deux, se trouvaient dans une position plutôt difficile. Heureusement, dans les deux régions, la situation s'est améliorée (à Aceh, un « Memorandum of Understanding » a été signé le 15 août 2005 entre les forces militaires et les rebelles séparatistes, consolidant un cessez-le-feu). Si toutefois le conflit devait à nouveau flamber dans une des deux régions, les efforts de réhabilitation pourraient être sévèrement menacés.

Matériaux, emploi et qualité

On a craint un moment que le bois, d'origine légale, ne soit pas disponible en quantité suffisante. De plus la demande en bois est telle que le prix de celui-ci a triplé. Oxfam a modifié les plans de ses constructions et a opté pour des murs en briques afin de réduire la demande en bois. La destruction illégale des forêts est un problème sérieux en Indonésie et après des discussions avec le WWF (World Wide Fund for Nature), nous avons revu nos plans des maisons dans le but d'utiliser moins de bois et nous essayons d'utiliser des matériaux renouvelables, de l'étranger, afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Dans certains coins, le réseau routier est dans un pauvre état. Et au Sri Lanka et à Aceh, le coût de livraison des matériaux de construction est exorbitant. A Aceh, il n'y a pas de ports assez grands dans lesquels les bateaux peuvent débarquer leurs containers et décharger ainsi des matériaux en grandes quantités. Tous coûts confondus, une maison construite par les ONGs internationales et qui répondent aux normes de SPHERE coûte entre 3.000 et 7.000 USD.

Quand c'est possible, Oxfam tente d'utiliser les matériaux disponibles sur place et encourage la réutilisation de maisons partiellement endommagées. Egalement, nous essayons de contribuer à la reprise de l'économie locale en employant la main-d'œuvre sur place. Nous avons formé des menuisiers et des maçons, et fait en sorte que la gestion des constructions passe par les comités de la communauté. Sous forme d'« argent contre travail », les gens sont payés pour construire la maison qu'ils vont plus tard occuper. Et si des entrepreneurs sont nécessaires, dans la mesure du possible des sociétés locales sont employées.

Les normes sont cruciales. Quelques 60 organisations ont été impliquées dans des projets de logement, certaines sans aucune expérience préalable. La pression pour aller rapidement en besogne était telle que cela a mené à d'énormes différences de qualité. Il

est arrivé que des maisons soient construites sans système d'eau ou d'installations sanitaires. Des communautés ont refusé, à juste titre, d'occuper certaines maisons et cette attitude doit être encouragée. Quand il s'agit des plans de leur maison, les organisations doivent être transparentes avec les communautés qu'elles déclarent aider. Par ailleurs le réseau des ONGs impliquées dans le secteur du logement doit faire davantage pour assurer un contrôle de la qualité.

Contourner les obstacles

Les NU et les ONG ne sont pas satisfaites de la manière dont l'opération logement a évolué. Eric Morris, le coordinateur des NU à Aceh pour la réhabilitation, déclarait en septembre 2005 que le fait que des gens vivent encore dans des tentes était « inacceptable ». Morris a promis que, d'ici la fin 2005, il y aurait au minimum 15.000 nouvelles maisons mais « plus probablement, 25.000 à 30.000 ». Le BRR estime que 18.149 maisons seront construites. A Aceh, Oxfam terminera 710 habitations permanentes avant la fin de l'année et 2.109 d'ici fin 2006.

A Aceh, comme partout ailleurs, Oxfam et ses partenaires locaux ont travaillé avec les communautés locales pour dessiner les plans d'une maison qui leur convienne, une maison dont les plans pourraient être modifiés par ses propriétaires en fonction de leurs besoins. Depuis, ils sont devenus un modèle pour les autres organisations. Un employé d'Oxfam raconte l'histoire suivante :

Au début, nous avons demandé aux communautés qui étaient les personnes les plus vulnérables et le plus dans le besoin, car nous ne pouvions pas couvrir tous les besoins des villages. Cette méthode de ciblage couplé à un travail avec la communauté a très bien fonctionné. Nous avons tout d'abord piloté la construction d'une dizaine de maisons pour voir comment cela se déroulerait, quelle formation serait nécessaire, si les maisons étaient acceptées, etc. Nous voulions que les communautés voient les maisons en train d'être construites. Nous avons piloté la construction de l'habitation « modèle » en mars 2005 dans un village pour voir à quel degré la communauté pouvait s'occuper des étapes de la construction et pouvait être impliquée, et son niveau d'acceptation. Nous avons intégré dans les maisons un endroit pour se laver, un puits, des latrines et les bénéficiaires pouvaient alors effectuer quelques modifications, comme ajouter une porte ou une fenêtre par ici, placer les latrines en dehors de la maison ou attachée à la maison avec la porte à l'intérieur ou à l'extérieur – toutes sortes de combinaisons possibles et d'implication ».

Encadré 6 : répondre aux demandes des femmes en matière de logement

A Calang, Aceh, des femmes ont été activement impliquées lors des consultations avec les communautés concernant les connections d'eau (à partir d'une chute d'eau) vers les villages touchés par le tsunami. D'autres solutions techniques et créatives en relation avec le logement et adoptées par le personnel d'Oxfam à Aceh ont eu des conséquences directes pour les femmes. In Meulaboh, des lampes de poches sont rechargées à l'énergie solaire durant la journée, permettant aux femmes et aux enfants de circuler la nuit dans le camp avec plus de sécurité.

- Rapport d'Oxfam International. Mars 2005.

En Inde, Oxfam et ses partenaires ont adopté le même type d'approche, qui laissait a place à une certaine flexibilité. Il existe un plan de base pour les habitations permanentes présenté par les autorités : nous aidons ensuite les bénéficiaires à l'adapter pour qu'il réponde mieux à leurs besoins, à la condition que le coût n'en devienne pas excessif ou que la structure garde sa stabilité et sa solidité. La consultation des bénéficiaires commence par la visite du terrain, afin d'évaluer les

possibilités d'y vivre et d'en tirer des moyens de subsistance. Nous travaillons de manière à minimiser l'impact sur l'environnement, par exemple en abattant le moins de cocotiers que possible.

Cette flexibilité nous permet de contourner les obstacles. Dans le cadre des programmes de logement, elle était essentielle à la qualité de notre travail au lendemain du tsunami alors qu'ailleurs des stratégies décidées loin du terrain ont connu plusieurs échecs. Une réflexion faisant preuve d'imagination et de souplesse est pour nous la réponse : qu'il s'agisse de collaborer avec les gouvernements, de trouver une solution aux questions des matériaux à faire venir et de la main d'œuvre à trouver, d'entendre les besoins et les espoirs des différentes communautés avec chacune leurs moyens de subsistances spécifiques.

Conclusion

Nous parlons d' « abris », « d'habitation » et cela signifie tout un monde. Une maison réunit une famille, procure la sûreté, la sécurité, un sentiment d'être partie prenante d'un lieu et d'une histoire. En travaillant avec les survivants à la restauration de ces éléments, Oxfam espère aussi aider à la restauration de la dignité.

Les problèmes qui ont freiné la mise à disposition de logements permanents varient en fonction des pays, mais certains facteurs sont communs aux trois. Il est clair que les agences humanitaires ne maîtrisaient pas le savoir-faire et l'expertise pour mener un programme de reconstruction d'une telle ampleur, une tâche qui revient normalement aux gouvernements. Certaines agences internationales auraient pu également mieux travailler avec les autorités, en leur reconnaissant un degré d'expertise et d'expérience locale et en soulignant la primauté de leur souveraineté.

Du côté de l'administration civile, il y a eu quelques « brèches » dans la compréhension de leurs devoirs envers les victimes du tsunami : tout d'abord, leur construire des abris, mais ensuite consulter les communautés pour entendre leurs points de vue et leurs besoins. Il est encore nécessaire que les autorités civiles fassent preuve d'un meilleur leadership et d'une plus grande coordination, spécialement en Indonésie et que les ONG, elles, fassent preuve d'une réflexion plus aigüe et intelligente. Quand 1,4 million de personnes sont encore déplacées, les gouvernements et les organisations ont le devoir de se montrer plus ouverts et transparents.

Le processus de reconstruction est difficile à bien ajuster. Dans certains cas, reconstruire des habitations permanentes était moins prioritaire que mettre à disposition des logements provisoires de qualité. Ce fut le cas notamment au Sri Lanka. Cela signifie qu'à court terme les conditions de vie se sont rapidement améliorées, mais aussi que cela prendra davantage de temps pour les personnes déplacées d'obtenir un logement permanent.

A Aceh, la reconstruction des habitations définitives a été une priorité et cela a évolué alors beaucoup plus rapidement, avec la construction de presque un quart des maisons prévues. En conséquence, une moindre attention a été donnée à la qualité des abris temporaires et elle n'est dès lors pas toujours satisfaisante. Reconstruire promptement suppose de trouver un juste équilibre : les gens veulent leur maison rapidement mais ils veulent aussi être consultés et impliqués et que les maisons soient de première qualité. Dans certains cas, le processus de reconstruction peut avoir été trop expéditif. Essayer de trouver le juste milieu entre les deux types de demandes est chose extrêmement difficile pour les organisations présentes sur le terrain.

A ce stade du processus de réhabilitation, nous devrions aussi reconnaître ce qui a été accompli – par exemple, les vies sauvées immédiatement après le tsunami et le fait qu’il n’y a pas d’épidémies sérieuses. Jour après jour, plus d’écoles se sont ouvertes et plus de familles ont pu intégrer leur nouvelle maison, souvent bien meilleure que celle qui avait été détruite. Ce travail va s’accélérer de manière considérable durant la deuxième année après le tsunami. A la fin 2006, nous devrions voir la fin de notre tâche.

Encadré 7 : Tangalle, Sri Lanka : fier de notre travail

« Le jour de la remise des clefs, j’ai tiré un numéro au hasard pour choisir notre maison. Maintenant, nous vivons au numéro 4. J’étais tellement heureuse que notre famille y soit réunie à nouveau.

Je suis très fière de moi et de tout ce que j’ai fait. Je n’ai pas de patron, je suis une femme libre et j’ai gagné l’argent pour la famille quand nous en avons besoin. Mon mari travaille aussi avec moi et était très fier quand il m’a vu travailler dur, dans une nouvelle activité. Il n’y avait pas de différence entre les hommes et les femmes et c’était amusant. J’en ai vraiment ressenti de la joie.

Mon fils a 6 ans et il a tellement d’énergie que c’est difficile de le garder en place. Depuis le jour du tsunami, j’étais vraiment à deux doigts de m’enfuir loin ! Nous avons été obligés de changer de famille d’accueil plusieurs fois, car il mettait leur patience à rude épreuve. Maintenant, nous avons une maison, je peux y rester et cesser de déménager. »

- Shamali Kodikara, 36 ans

Regarder vers l’avenir

- Les gouvernements et les ONG doivent devenir plus réalistes quand il s’agit d’évaluer la durée nécessaire pour construire des maisons définitives de qualité.
- Davantage de transparence envers les bénéficiaires est nécessaire : les gens doivent pouvoir comprendre pourquoi cela prend tellement de temps d’avoir une nouvelle maison et combien de temps ils devront attendre.
- Que les personnes qui vivront dans ces maisons puissent avoir leur mot à dire sur les plans et la construction signifie à terme qu’ils seront plus satisfaits de leur habitation.
- Les gouvernements de chacun des trois pays les plus touchés doivent gérer les retards causés par la bureaucratie et les débats politiques au sujet de l’utilisation et de l’allocation des terres pour les logements permanents. Et pour la prise de décision, les communautés touchées par le tsunami doivent aussi être entendues.
- Les autorités doivent s’assurer que les groupes minoritaires ou vulnérables – comme les femmes, les membres de castes socialement exclues, les anciens locataires – soient consultés et traités de manière équitable dans l’allocation de terrain et de titres de propriétés.
- Les ONG doivent allouer leurs ressources et placer leur personnel de manière appropriée, là où le besoin est le plus pressant. Là où leurs capacités sont dépassées, elles doivent se retirer.
- Toutes les parties impliquées doivent reconnaître que les questions des moyens de subsistance et de l’habitat sont interdépendantes. A certains endroits, les personnes déplacées ne veulent pas retourner où elles vivaient avant le tsunami car elles ne sont pas certaines d’y trouver encore de quoi vivre et prospérer.

Notes

¹ Toutes les informations concernant les décès proviennent du Bureau de l'Envoyé spécial des NU pour l'après-tsunami. Il donne un chiffre global sur les disparus et les décédés de 231.452. Hwww.tsunamispecialenvoy.org/default.aspxH

² Appelé aujourd'hui Bangladesh. Au moins 500.000 personnes ont trouvé la mort à la suite de cet ouragan qui a frappé le Delta du Gange le 13 novembre 1970. Il n'y pas de données fiables concernant le nombre de décès suite au tremblement de terre de 1976, à Tangshan, en Chine. 250.000 est le chiffre le plus utilisé.

³ Nous sommes fiers du nombre de personnes que nous avons pu aider, toutefois ces chiffres de bénéficiaires sont un indicateur grossier de notre efficacité. Dans la course pour atteindre les personnes qui en avaient besoin durant la première phase de l'urgence, il était impossible d'éviter de manière certaine les doubles comptages. De plus, même si nous avons les chiffres les plus exacts, ce qu'ils signifient doit être tempéré par le fait qu'un bénéficiaire peut avoir reçu juste un seau ou alors, à l'opposé, une maison complète et définitive. Dans le comptage des bénéficiaires, nous comptons cinq personnes par famille, comme cela se fait habituellement.

⁴ Source: <http://www.tsunamispecialenvoy.org/briefs/shelter.asp>

⁵ « Rapport de développement humain d'Indonésie de 2004. L'économie de la démocratie : financer le développement humain en Indonésie », BPS-Statistics Indonesia, BAPPENAS et le PNUD.

⁶ La Banque de développement pour l'Asie, les Nations unies et la Banque mondiale, « India Post-Tsunami Recovery Program. Preliminary Damage and Needs Assessment », New Delhi, Inde, 8 mars 2005.

⁷ http://hdr.undp.org/statistics/data/cty/cty_f_LKA.html

⁸ Les chiffres pour la Floride: US Today, 24 novembre 2005; les autres chiffres des NU à Aceh.

⁹ Le premier chiffre provient du Croissant Rouge indonésien et de l'Envoyé spécial des NU pour l'après-tsunami et la seconde estimation est celle du Gouvernement indonésien. C'est à ces données et aussi à des estimations supérieures qu'une série d'organisations font référence. Certaines ONG locales d'Indonésie affirment que le nombre de morts a été sous-estimé et elles prennent comme chiffres de base celui de 260.000 morts ou disparus. Chaque fois que le document parle de « morts », il faut comprendre « les morts et les disparus confirmés ».

¹⁰ Oxfam International Briefing Note, mars 2005. "The tsunami's impact on women", disponible sur le site: [Hwww.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/bn_tsunami_women.htmH](http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/conflict_disasters/bn_tsunami_women.htmH)

¹¹ Les statistiques qui portent sur les dégâts et pertes provoquées par le tsunami varient énormément : une fourchette est donnée quand il y a raison de douter de la fiabilité d'un chiffre. Les statistiques présentées dans ce document sont celles qui sont officiellement admises par le Bureau de l'Envoyé Spécial des NU pour l'après-tsunami. (Hwww.tsunamispecialenvoy.orgH), qui elles-mêmes proviennent de sources gouvernementales et des institutions internationales, notamment la Banque mondiale.

¹² www.ifcr.org/what/response/tsunamis/factsheet.asp

¹³ Les normes minimales pour les interventions lors de catastrophes de SPHERE regroupent une série de directives acceptées internationalement qui décrivent les principes de bonnes pratiques et de normes minimales pour la gestion des camps et des autres activités menées en urgence.

¹⁴ BRR a déclaré que les besoins en nouvelles habitations pouvaient faire grimper ce chiffre jusqu'à 123.000.

¹⁵ Les chiffres officiels avancés par l'Envoyé spécial des NU sont plus optimistes – plus de 6.000 maisons construites et presque 13.000 en cours de construction. Ceux-ci proviennent de TAFREN, la Commission de travail pour la reconstruction de la Nation du Sri Lanka.

¹⁶ www.tn.gov.in/tsunami/relief_rehabilitation.htm, du 23 novembre 2005

¹⁷ www.tn.in/tsunami/housing.xls, du 18 novembre 2005.

© Oxfam International Decembre 2005

Ce rapport a été rédigé par Alex Renton et Robin Palmer. Oxfam remercie Rick Bauer, Naveed Chaudri, Ian Clarke, Brendan Cox, Lilianne Fan, Doug Keatinge, Nixon Obia, Ashok Prasad, Rick Bauer et Sandra D'Urzo pour leur assistance dans sa réalisation. Il fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complet de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org.

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: www.oxfam.org/fr.

Bureaux de Plaidoyer d'Oxfam International:

Washington: 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036, USA

Tel: +1.202.496.1170. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium

Tel: +322.502.0391. E-mail: luis.morago@oxfaminternational.org

Geneva: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland

Tel: +41.22.321.2371. E-mail: celine.charveriat@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA

Tel: +1.212.687.2091. E-mail: nicola.reindorp@oxfaminternational.org

Tokyo: Oxfam Japan, Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tel/Fax: +81.3.3834.1556. E-mail: advocacy@oxfaminternational.org

<p>Oxfam America 26 West St. Boston, MA 02111-1206 USA Tel: +1.617.482.1211 E-mail: info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre 28 Marble Road, North Point Hong Kong Tel: +852.2520.2525 E-mail: info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St. Fitzroy, Victoria 3065 Australia Tel: +61.3.9289.9444 E-mail: enquire@caa.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15 08010, Barcelona Spain Tel: +34.902.330.331 E-mail: info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-in-Belgium Rue des Quatre Vents 60 1080 Brussels Belgium Tel: +32.2.501.6700 E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfam.be</p>	<p>Oxfam Ireland <u>Dublin Office</u>, 9 Burgh Quay, Dublin 2 Ireland, Tel: +353.1.672.7662 <u>Belfast Office</u>, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK, Tel: +44.28.9023.0220 E-mail: communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400 Ottawa, Ontario, K1R 6K7 Canada Tel: +1.613.237.5236 E-mail: info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357 Auckland 1032 New Zealand Tel: +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a 10405 Berlin Germany Tel: +49.30.428.50621 E-mail: info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Novib Oxfam Netherlands Mauritskade 9, Postbus 30919 2500 GX, The Hague The Netherlands Tel: +31.70.342.1621 E-mail: info@novib.nl www.novib.nl</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tel: +44.(0)1865.473727 E-mail: enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200 Montréal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1.514.937.1614 E-mail: info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>